



LA FILIÈRE TECHNIQUE MINISTÉRIELLE SOUS TENSION

« Entre silence, mutisme et opacité : un point d'étape s'impose ! »

COMMUNIQUÉ :

La réforme de la filière technique, portée et obtenue par **FO Justice**, est une réforme ministérielle ambitieuse mais qui se révèle aujourd'hui profondément dévoyée.

À la lecture de la liste des postes ouverts à la mobilité des techniciens du ministère de la Justice, une réalité s'impose : **ces postes se limitent presque exclusivement à une logique directionnelle au profit de la DGAP**, au détriment des agents qui attendaient une véritable ouverture vers l'ensemble des directions du ministère.

Cette situation nourrit une incompréhension grandissante et un profond malaise sur le terrain.

FO Justice constate et dénonce plusieurs dysfonctionnements majeurs :

- ▶ Une absence totale de transparence sur les choix opérés ;
- ▶ Un défaut manifeste d'information et d'accompagnement des agents ;
- ▶ Une inertie persistante du Secrétariat Général et des directions concernées, malgré les interpellations répétées de **FO Justice**.

Face à cette situation, notre Organisation Syndicale a contraint l'administration à ouvrir des échanges.

FO Justice a notamment obtenu un point d'étape, tardif et largement insuffisant, présenté il y a quelques semaines en toute fin de séance d'un groupe de travail consacré à la cartographie RIFSEEP.

➤ Déterminé à défendre les personnels, **FO Justice** a maintenu ses exigences et a finalement obtenu, là encore avec beaucoup trop de retard au regard de l'urgence de la situation, la tenue d'un groupe de travail spécifiquement dédié à la filière technique et à sa réforme en cours. **Une première réunion est prévue fin juin.**

Aujourd'hui, le message des agents est sans équivoque : l'attente n'est plus supportable.

Le fossé entre les décisions prises et la réalité du terrain ne cesse de se creuser, tandis que la confiance envers l'administration s'érode dangereusement.

FO Justice exige immédiatement :

- ▶ Des ajustements concrets et rapides répondant aux besoins réels des agents ;
- ▶ Un rééquilibrage de la réforme conforme à ses objectifs initiaux ;
- ▶ Une communication claire, transparente et accessible à l'ensemble des personnels.

Le Secrétaire général est solennellement alerté : l'inaction n'est plus tenable.

La situation exige désormais des réponses immédiates et des actes concrets.

FO Justice restera pleinement mobilisé pour défendre la filière technique ministérielle et empêcher que cette réforme ne se transforme en impasse administrative.

FO Justice, au plus près des agents, pour défendre vos droits.